

Projet de Procès-Verbal du Conseil municipal

du lundi 18 mai 2026 à 19H15

Présent(e)s :

Mesdames Françoise BERNIGAUD, Monique FORMENTO, Martine PORTE, Natacha VANDAMME, Jacqueline VISSAC, Rose WEBER

Messieurs Grégory BONNET, Gaël FAURE, Anthony LAMRI, Bruno LOPEZ, Stéphane MICHALET, Sylvain MOMPIED, Norbert ONZON, Jean-François PORTE

Pouvoir : Justine VERGNE donne pouvoir à Grégory BONNET

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
3. Remboursement d'achats effectués pour le compte de la mairie
4. Convention AXA
5. Souscription proposition Panneau Pocket
6. Achat de broyeur
7. Festival d'arts de rue
8. Entretien tour cimetière
9. Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs
10. Entretien défibrillateur
11. Végétalisation de la cour d'école
12. Certificat de signature
13. Ratio promu-promuvable
14. Changement de grade, fermeture-ouverture de poste, modification du tableau des effectifs
15. Questions diverses

Le Maire constate que le quorum nécessaire pour la tenue de la séance, 8 conseillers, est atteint (14 conseillers présents) et déclare la séance ouverte.

1. Désignation du secrétaire de séance

Stéphane MICHALET est désigné

15 voix pour

2. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

15 voix pour

3. Remboursement d'achats effectués pour le compte de la mairie

Le maire a dû en urgence faire l'achat d'une buse pour l'aspirateur de la salle polyvalente (32,98 € TTC) et d'une serrure pour la porte d'accès aux caves des logements communaux (89,94 € TTC). La commune n'avait pas de compte auprès des fournisseurs concernés et le maire a payé les factures sur ses deniers personnels. Il est proposé de lui rembourser ces dépenses.

15 voix pour

4. Convention AXA

Un agent local AXA souhaite proposer aux habitants de la commune une complémentaire santé à travers l'opération commerciale « Ma protection pour votre commune ». Le conseil municipal l'autoriserait à recevoir les habitants dans un local public, dans le respect des dispositions de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, et il offrirait une ristourne sur le contrat (20 % pour les + de 60 ans et les professionnels, 10 % pour les autres typologies de clients). La commune n'aurait aucun engagement dans ce dispositif et les habitants seraient totalement libres de souscrire ou non. Il est proposé d'autoriser cette initiative.

12 voix pour et 3 voix contre (Françoise BERNIGAUD, Natacha VANDAMME, Sylvain MOMPIED)

5. Souscription proposition Panneau Pocket

Le projet de mandat prévoit de développer les outils permettant d'améliorer la communication à destination des habitants. Le groupe communication a élargi les réseaux municipaux en créant un compte Instagram. Dans le même temps, il a été imaginé de proposer une application de communication spécifique largement utilisée par les communes françaises, Panneau Pocket. L'utilisateur télécharge une application pour smartphone et choisit la ou les communes dont il souhaite recevoir les notifications. Ainsi, la commune peut communiquer très rapidement sur des événements, des manifestations, des risques, des réunions... Le devis est de 180 € TTC pour un an, 360 € TTC pour 2 ans (+ un trimestre supplémentaire offert) et 540 € TTC pour 3 ans (+ un semestre supplémentaire offert). Il est proposé de souscrire au devis pour une durée de trois ans.

15 voix pour

6. Achat de broyeur

Les aménagements des abords du plan d'eau sont presque terminés. Ils vont nécessiter un entretien courant. Au regard des superficies, il est imaginé faire l'acquisition d'un broyeur, celui-ci permettrait également l'entretien des grandes places ainsi que des accotements de chemins et voiries. Un devis de l'entreprise Audebert d'un montant de 6 275 € HT est présenté pour un broyeur de 2 mètres. Il est décidé d'y souscrire.

15 voix pour

7. Festival d'art

Le projet de mandat prévoit d'imaginer l'organisation d'un festival d'art sur la commune. Un festival de ce type existe au sud du département, le festival TRAC de Sauxillanges, et correspond peu ou prou à ce que pourrait imaginer la commune de Montcel à une échelle plus réduite. Afin de vérifier l'appétence des montcellois pour ce type d'événement et de sonder leur volonté de participer activement à l'organisation d'une telle manifestation, il est proposé d'organiser une journée découverte le 26 septembre prochain. Des devis ont été demandés auprès de transporteurs. Le groupe communication se chargera de proposer cette démarche aux habitants et de récolter les inscriptions. Le conseil autorise le maire à souscrire dans la limite de 665€ par bus de 50 personnes à des devis de transporteurs afin d'emmener les habitants en cars. Une communication spécifique sera adressée aux montcellois prochainement.

15 voix pour

8. Entretien tour cimetière

De nombreuses pierres sont tombées de la première tour du cimetière. Il est présenté un devis de l'entreprise Gatt qui se chargerait pour 1 600€ HT et à l'aide d'une nacelle de re-sceller les pierres de la tête de mur.

15 voix pour

9. Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs

Des modifications ont été apportées dans l'organisation de certains organismes et il est nécessaire d'actualiser les désignations fixées lors du précédent conseil municipal. Le tableau en PJ récapitule les désignations modifiées.

15 voix pour

10. Entretien défibrillateur

Il est proposé de souscrire à un devis de remplacement des électrodes périmées du défibrillateur communal et à un contrat d'entretien. Les entreprises Défibrillateur Center et le Cœur d'un Sam ont été consultées. Les devis de Le Cœur d'un Sam d'un coût de 159,60 € TTC pour l'entretien annuel et de 202,80 € TTC pour le remplacement des électrodes sont retenus.

15 voix pour

11. Végétalisation de la cour d'école

Le projet de mandat prévoit la végétalisation de la cour d'école. Il est proposé d'organiser une rencontre avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves pour imaginer la future cour. Dans le même temps, la commune répondra à deux appels à projets, un appel à projet « LEADER » et un appel à projet « Fonds vert », qui pourraient permettre de subventionner ces travaux. Ce point sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal dès que le projet aura été affiné. Rose WEBER, Gaël FAURE, Anthony LAMRI et Grégory BONNET suivront ce projet.

15 voix pour

12. Certificat de signature

Il est nécessaire de renouveler le certificat de signature électronique de la mairie. Il est proposé de souscrire à la proposition Certinomis d'un coût de 324 € TTC pour 3 ans.

15 voix pour

13. Ratio promu-promuvable

L'article 35 de la loi n°2007-209 du 19/02/2007 relative à la fonction publique territoriale a complété l'article 49 de la loi n°84-53 du 26/01/1984 et a supprimé les quotas existants dans les statuts particuliers des cadres d'emplois pour les remplacer par un ratio « promu-promuvable » fixé par l'assemblée délibérante après avis du Conseil Technique.

Il est proposé de fixer les ratios suivants :

>> Pour l'ensemble des avancements de grade, catégories A B C : 100%

>> Toutes filières confondues, tous grades d'accès et mode d'avancement.

15 voix pour

14. Changement de grade, fermeture-ouverture de poste, modification du tableau des effectifs
La secrétaire de mairie change de grade au 01.06.2026. A compter de cette date elle sera rédactrice principale 1^{ère} classe. En conséquence, il faut fermer son poste actuel et ouvrir le nouveau poste ainsi que modifier le tableau des effectifs.

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE MONTCEL JUSQU'AU 31 MAI 2026

		Effectif emplois permanents Au 01 octobre 2025	Postes ouverts aux contractuels Au 01 octobre 2025
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Catégorie B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	27/35ème	oui
FILIÈRE TECHNIQUE			
Catégorie C	Adjoint(e) technique	35/35ème	oui
	Adjoint(e) technique	28/35ème	oui
	Adjoint(e) technique	6.75/35ème	oui
Catégorie C	Adjoint(e) technique	2.75/35ème	oui

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE MONTCEL AU 01 JUIN 2026

		Effectif emplois permanents Au 01 juin 2026	Postes ouverts aux contractuels Au 01 juin 2026
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Catégorie B	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	27/35ème	oui
FILIÈRE TECHNIQUE			
Catégorie C	Adjoint(e) technique	35/35ème	oui
	Adjoint(e) technique	28/35ème	oui
	Adjoint(e) technique	6.75/35ème	oui
Catégorie C	Adjoint(e) technique	2.75/35ème	oui

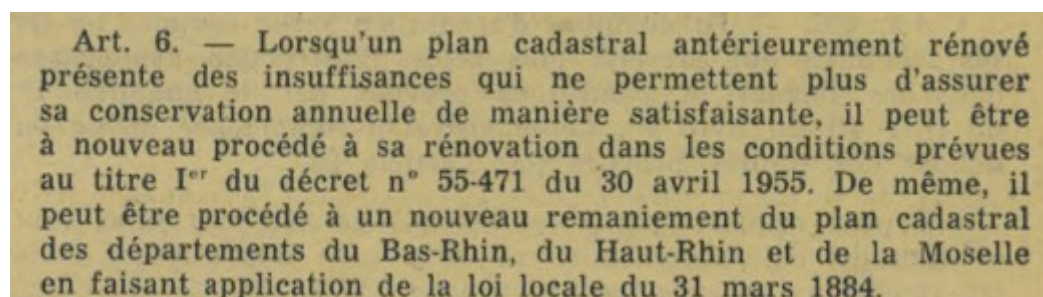
15 voix pour

15. Questions diverses

- Les travaux de réfection de la rue du Champs Rougier ont été attribués par la communauté de communes à l'entreprise ADN, ils sont d'un coût inférieur à l'estimatif et seront réalisés en juin 2026.
- Trois nouveaux services de mobilité sont en cours de déploiement par Combrailles Sioule et Morge, le Transport d'Utilité Sociale, la Location Longue Durée de Vélos à Assistance Électrique et l'Auto-partage. Les conseillers sont invités à relayer l'existence de ces nouveaux services auprès de la population.
- Il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal un point sur la création d'un conseil municipal des jeunes ou assimilé.

- Après la récente procédure d'aménagement foncier de la commune, il reste une zone bâtie importante, exclue dudit aménagement, dont le plan cadastral n'a pas été actualisé (lieu-dit "Le Pont").

Le service du cadastre de Clermont-Ferrand va refaire le plan cadastral sur cette partie du territoire afin de rendre le plan homogène sur la commune. C'est la procédure de remaniement cadastral (article 6 de la loi n°74-645 du 18 juillet 1974).



Art. 6. — Lorsqu'un plan cadastral antérieurement rénové présente des insuffisances qui ne permettent plus d'assurer sa conservation annuelle de manière satisfaisante, il peut être à nouveau procédé à sa rénovation dans les conditions prévues au titre I^{er} du décret n° 55-471 du 30 avril 1955. De même, il peut être procédé à un nouveau remaniement du plan cadastral des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle en faisant application de la loi locale du 31 mars 1884.

Un arrêté préfectoral est en cours de rédaction et les opérations de terrain ont débuté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire donne la parole au public puis lève la séance à 21h50.

Annexe, Tableaux des désignations :

Commissions obligatoires, Syndicats intercommunaux et associations partenaires

	Titulaires	Agent
Centre National d'Action Sociale	Monique FORMENTO	Ludivine MONTEL

Commissions communautaires (suite aux choix faits par le conseil communautaire du 7 mai 2026)

	Titulaires	Suppléants
CIAS	Françoise BERNIGAUD	Jacqueline VISSAC
Culture	Françoise BERNIGAUD	Gaël FAURE
Tourisme / Thermalisme / Patrimoine	Natacha VANDAMME	Rose WEBER
Enfance jeunesse / Restauration collective	Gaël FAURE	Justine VERGNE
Agriculture/ Approvisionnement local / Forêt	Sylvain MOMPIED	Stéphane MICHALET
Habitat / Urbanisme	Monique FORMENTO	Anthony LAMRI
Finances	Stéphane MICHALET	BRUNO LOPEZ
Développement économique	Sylvain MOMPIED	Anthony LAMRI
Eau / GEMAPI	Norbert ONZON	Anthony LAMRI
Sport	Gaël FAURE	Natacha VANDAMME

Voirie

Transition et mobilités

Jean-François PORTE

Rose WEBER / Club climat

Sylvain MOMPIED

Grégory BONNET